



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 27 janvier 2020

Le permis pour tous

48 millions de personnes disposent du permis de conduire en France, dont environ **750 000 dans le Finistère**.

Le permis de conduire est le **premier examen de France en volume**.

En 2018, 1,9 million de candidats se sont présentés aux épreuves pratiques du permis de conduire en France, dont 1,450 million en permis « B » (voiture).

Dans le Finistère, **25 644 candidats** se sont présentés aux épreuves pratiques du permis de conduire dont 19 600 en permis « B ».

Le permis de conduire participe à la **mobilité** des usagers, à l'**insertion professionnelle** et à l'**autonomie**.

L'obtention du permis de conduire représente également un enjeu important sur le plan de la **sécurité routière**. En effet, dans le Finistère en 2019, 6 % des accidents mortels (8,1 % des tués) ont impliqué des conducteurs sans permis.

Bien que le fait de conduire sans être titulaire du permis de conduire demeure interdit et absolument inexcusable, le coût de l'examen (de l'ordre de 1 800 euros en moyenne) et les délais pour obtenir une place à l'examen (qui dépassent parfois 60 jours entre deux présentations au niveau national) ont pu constituer des freins dans la volonté de passer le permis de conduire.

Face à ce constat, le **Gouvernement** a mis en place en mai 2019 une série de **mesures afin d'améliorer l'accès au permis de conduire** (liste et précisions sur ces mesures dans le dossier de presse du Gouvernement ci-joint).

Dans le département du Finistère, certaines auto-écoles proposent à leurs élèves les **nouveaux dispositifs d'apprentissage (simulateurs de conduite, véhicules avec boîte automatique)**.

C'est notamment le cas de **Esprit conduite, auto-école située à Quimper, que le préfet du Finistère, Pascal LELARGE, a visitée ce lundi 27 janvier**.

Le préfet a échangé avec le responsable de l'auto-école et certains de ses élèves, sur l'apprentissage de la conduite, le coût du permis de conduire ou la sécurité routière.

Les élèves comme le responsable de l'auto-école s'accordent à considérer le simulateur de conduite comme un véritable plus, sur le plan pédagogique comme sur le plan économique : la mise en situation est conforme à la réalité, et un moniteur de l'auto-école participe à toute la séance.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr

Sébastien CHEVRIER 02 98 76 29 51 / Corinne BERNARD 02 98 76 29 66

www.finistere.gouv.fr



@Prefet29



Préfet du Finistère

Le simulateur permet, d'une part, à l'élève d'être plus à l'aise lors des premières leçons de conduite et, d'autre part, une progression plus rapide et, dès lors, de baisser le coût global de la formation.

L'apprentissage sur boîte automatique a vocation à se développer, les véhicules en étant dotés sont de plus en plus nombreux, notamment du fait du développement des véhicules électriques.

A ce titre, nous constatons dans le Finistère un intérêt accru pour les examens du permis « B » sur boîte automatique (480 examens en 2019), le nombre d'examens sur boîte « classique » étant de 19 180.

En début d'année 2019, le nombre de passages sur boîte automatique était d'environ 40 par mois, or en fin d'année ce chiffre était de l'ordre de 90 passages par mois.

Le fait pour l'élève de se concentrer sur l'environnement et les situations de conduite rencontrées, sans devoir se préoccuper du changement de vitesse, lui permet de progresser plus vite, et donc de prendre moins de leçons, ce qui conduit à une diminution globale du coût de la formation.

L'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), accessible dès 15 ans, et la conduite supervisée (CS) (réservée aux majeurs, sans condition de kilomètres parcourus ni de temps passé en conduite supervisée) ont également été abordés au cours des échanges, comme des moyens de limiter le nombre d'heures de cours de conduite et d'augmenter les chances de réussite au permis de conduire. Elles permettent une meilleure appréhension des conditions de conduite, ce qui améliore la sécurité routière et augmente les chances de réussite lors de l'examen.

Tout mode d'apprentissage confondu, nous constatons un taux de succès au permis de conduire élevé dans le Finistère.

Il est à noter que la part du recours à l'apprentissage anticipé de la conduite ou à la conduite supervisée ainsi que les taux de réussite au permis pour ces 2 modes d'accès sont également particulièrement élevés par rapport au reste du territoire.

Chiffres pour la période de janvier à octobre 2019 :

	Finistère	France
Taux de succès au permis de conduire	63,54 %	58,52 %
Part des AAC parmi les candidats au permis	33,90 %	20,60 %
Taux de succès des AAC	76,53 %	74,86 %
Part des CS parmi les candidats au permis	7,90 %	4,00 %
Taux de succès des CS	59,70 %	57,97 %
Part de la filière traditionnelle parmi les candidats	58,20 %	75,40 %
Taux de succès de la filière traditionnelle	56,51 %	54,09 %